

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 05 septembre 2023**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

### **Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. RISCH Jérôme ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT ; M. Pierre Edouard BODEREAU

**Présent par procuration** : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme  
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

**Absent** : M. KOP Patrice

## **7 – Décision modificative du Budget Primitif 2023 : provision opération 712023**

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que suite l'attribution du marché « Création de voies douces et sécurisation de la traversée de Fréching » à la Sté EUROVIA pour un montant de 271 097.16 € TTC, il y a lieu d'approvisionner l'opération 71/2023 qui avait été créditée de 250 000.00 € TTC. Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'intégrer les prestations du maître d'œuvre ainsi que celles du géomètre et propose de passer les écritures comptables en section investissement du Budget primitif 2023 suivantes :

### Section investissement

Compte 231 opération 712023 : + 35 000.00  
Compte 231 opération 672021 : - 15 000.00  
Compte 231 : - 20 000.00

Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter la décision modificative du BP 2023 en section investissement à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 septembre 2023

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20230905-0705092023-DE  
Date de télétransmission : 07/09/2023  
Date de réception préfecture : 07/09/2023